

31.08.2020 – Élections CODOFS : késako ?

Ce lundi 31 août, notre assemblée générale extraordinaire désignera nos représentant.e.s dans les Codofs (Commissions et délégations officielles) pour les 5 prochaines années. Nous remercions tout d'abord chaleureusement nos camarades qui se sont engagé.e.s et candidaté.e.s pour se soumettre ce soir aux choix de notre assemblée souveraine. Cette AG aura lieu en présence. Nous savons combien il est important de se voir pour bien se parler et bien se comprendre. Si le virus du Covid-19 est toujours présent, nous ne nous effacerons pas devant lui. Bien sûr, toutes les mesures de protections sanitaires seront prises. Nous mettrons à disposition de chacun.e un masque, du gel hydro-alcoolique et rappellerons en début d'AG l'importance de respecter les gestes barrières, afin que la santé de chacun.e soit préservée.

Une Codof, au fond, qu'est-ce que c'est ? Tout d'abord il faut relever la nature diverse de ces commissions et délégations officielles. Conseil de fondation, conseil d'administration ou commission consultative, les formes varient, mais on peut leur trouver un dénominateur commun : être l'instance veillant à la bonne marche d'une entité. Porter une responsabilité : celle de valider les choix opérationnels, soutenir la direction d'une institution, en contrôler la bonne marche financière.

Tous les 5 ans, le Conseil municipal procède à l'élection de ses représentant.e.s dans les Codofs, telles que listées à l'article 130 du règlement du Conseil municipal. C'est parfois 1 membre de chaque parti politique qui y est désigné, parfois le CM envoie un nombre défini de représentant.e.s. Le périmètre des entités où le CM envoie des représentant.e.s est un héritage. Il pourrait être étendu à d'autres entités. Il n'y a pas de véritable logique derrière le choix de ces dernières.

Dans nos statuts, nos représentant.e.s élu.e.s viennent annuellement faire un rapport et nous expliquer les orientations qui ont été prises au sein de leur Codof. En retour, l'AG énonce ses attentes et volontés politiques, afin que nos représentant.e.s les défendent et orientent ainsi les entités dans les directions voulues. Dans la pratique, c'est parfois plus compliqué. Le secret de fonction lié à un conseil d'administration limite le périmètre des informations qui peuvent être échangées par nos représentant.e.s. Dans l'autre sens, il est parfois difficile pour une AG ou notre comité de donner des mots d'ordre clairs à nos représentant.e.s. Car il est ardu de sonder la complexité des dossiers, d'être réactif, de donner un message éclairé. Nous devons certainement améliorer les transmissions et notre suivi de nos représentant.e.s. C'est toutefois un travail conséquent de les accompagner dans leurs Codofs, et pour ces dernière.s, d'informer le parti sur ce qui s'y passe. Mais c'est pourquoi aussi des AG de désignation comme ce 31 août sont importantes, car des engagements importants y sont pris.

Ce lundi 31 août, un certain nombre de nos camarades ne se représenteront pas dans les Codofs qu'ils.elles occupaient. Un grand merci à : Gérard Deshusses, Corinne Goehner da Cruz, Sara Petraglio, Albert Rodrik, Romain de Sainte Marie et Alberto Velasco, pour leur engagement tout au long de ces années. Un grand merci aussi à toi, cher.ère camarade, de venir ce soir pour entendre leur dernier rapport, et désigner les camarades qui porteront la responsabilité de leur succéder. Enfin, merci encore une fois à celles et ceux qui se sont candidaté.e.s. Il faut du courage et des convictions pour le faire.

A ce soir !

Joëlle Bertossa, Sylvain Thévoz, Coprésident.e.s PSVG